

COMMUNIQUÉ

DÉCISIONS DU TERRITOIRE ÎLE-DE-FRANCE CONSÉCUTIFS AUX DERNIÈRES CONSIGNES SANITAIRES

Mardi 29 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs d'Île-de-France,

Suite aux décisions du Ministère de la Santé plaçant Paris et la petite couronne (92-93-94) en alerte renforcée et suite aux arrêtés préfectoraux qui en ont découlés, le bureau directeur de la ligue Île-de-France de handball, réuni en visio-conférence le lundi 28 septembre, et en accord total avec les présidentes et les présidents des comités départementaux a étudié et entériné les propositions de la commission territoriale francilienne d'organisation des compétitions.

Ces propositions concernent la situation de nos championnats régionaux et l'organisation des délayages pour les championnats jeunes.

Voici ces décisions.

Par ailleurs, merci à tous de noter que les rencontres sous forme de tournois ne sont plus autorisées sur l'ensemble du territoire francilien.

Est aussi interdite, l'organisation de matches amicaux entre la petite et la grande couronne dans le respect de la non propagation du virus dans des zones dites « saines ».



Georges Potard
Président de la ligue Île-de-France

DÉCISIONS RELEVANT DE LA COMMISSION TERRITORIALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



Championnats régionaux adultes

Le comité directeur territorial a validé la proposition de la COC territoriale de modifier le calendrier des championnats adultes. Ainsi les journées 2 (we du 3-4/10), 3 (we du 10-11/10) & 4 (we du 17-18/10) sont reportés en fin de première phase. Les conclusions sont modifiables.

La journée 5 (we du 31/10-1/11) est repoussée d'une semaine (we du 7-8/11).

Par ailleurs, afin de ne pas fausser les championnats départementaux qui pourront se dérouler sur les comités qui ne sont pas impactés par les restrictions sanitaires (77-78-91-95), il a été décidé d'instaurer une compétition alternative (sans incidence sur le championnat) pour les équipes de ces départements engagées dans les différents championnats régionaux, à jouer sur les 3 journées libérées (we du 3-4/10, we du 10-11/10 & we du 17-18/10).

Cette compétition officielle, appelée Challenge régional de la Grande Couronne, permet aux équipes de jouer à l'intérieur de leur département pendant l'interruption des championnats. De fait, il ne sera pas permis aux joueurs de jouer lors de week-ends de compétition à la fois en championnat départemental et en challenge (sanction : match perdu en championnat).

Les désignations d'arbitres seront effectuées par la commission territoriale d'arbitrage. Les frais d'arbitrage seront ceux du championnat honneur masc. (35 €) + frais km.

Les sanctions disciplinaires qui seraient à effectuer en championnat ne sont pas applicables ici (autrement dit : les dates qui resteraient à purger sont reportées sur les prochaines dates de championnat). À l'inverse, les sanctions disciplinaires qui seraient prononcées à la suite de faits commis lors du challenge seront bien applicables en championnat.

Composition des poules : cf page suivante

Championnats régionaux vétérans

La suspension du championnat régional des vétérans est confirmée. Celle-ci sera inscrite au calendrier régional dès que la commission le jugera possible.

Championnats régionaux jeunes

Bien que l'ensemble des 8 départements autorise la pratique des joueurs mineurs, il a été décidé par mesure de précaution de revoir intégralement le calendrier de compétition.

Ainsi, les comités ont désormais jusqu'aux vacances de Noël pour présenter à la ligue les ayant-droits qualifiés pour les championnats régionaux.

À l'issue de cette phase départementale, les championnats régionaux pourront démarrer (à compter du mois de janvier), sans redescendre vers les comités. Pour cette raison, le nombre d'ayant-droits par comité a été revu à 3.

Pourront participer au barrage d'accession au championnat de France U17F les équipes qui évolueront en élite et excellence région ainsi que l'équipe championne de son département.

Pourront participer au barrage d'accession au championnat de France U18M les équipes qui évolueront en élite et excellence région ainsi que l'équipe championne de son département (sans oublier le respect du règlement COC, à savoir la *présence de 10 joueurs de moins de 17 ans ayant participé à un minimum de 8 matchs en championnat élite moins de 18 régional*).

Challenge régional moins de 13 ans

Compte tenu du format des rencontres de ce challenge, la COC territoriale a pris la décision de suspendre cette compétition. Nous étudierons la possibilité d'organiser ce challenge sous une autre forme en deuxième partie de saison.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

CHALLENGE DE LA GRANDE COURONNE - MASCULIN

POULE 1			POULE 2			POULE 3		
1	SÉNART AHB	5877078	1	USJM HB MITRY-MORY	5877021	1	LE MÉE SP.	5877006
2	HBC THIERRYPOINTAIN	5877043	2	USM VILLEPARISIS	5877037	2	CS MONTERELAIS	5877023
3	CS MEAUX	5877019	3	US LAGNY-MONTÉVRAIN 1B	5877016	3	CLAYE-SOUILLY SHB	5877009
4	UMS PONTAULT-COMBAULT 1B	5877029	4	HBC SERRIS VE 1B	5877072	4	TORCY HB MLV	5877034
POULE 4			POULE 5			POULE 6		
1	ASC TRAPPES HB	5878072	1	HOUILLES-VESINET-CARRIÈRES HB 1B	5878046	1	AS POISSY	5878032
2	VERSAILLES HBC	5878041	2	AS MANTAISE	5878002	2	HBC VÉLIZY	5878040
3	AS MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	5878030	3	HBC CONFLANS	5878061	3	USC MAISONS-LAFFITTE	5878026
4	EXEMPT		4	ENT. 2 RIVES DE SEINE	5878004	4	EXEMPT	
POULE 7			POULE 8			POULE 9		
1	STE-GENEVIÈVE SP.	5891031	1	ES MONTGERON	5891003	1	AS CORBEIL-ESSONNES	5891009
2	HBC VAL-DE-SEINE	5891017	2	US PALAISEAU	5891028	2	MORSANG-FLEURY HB91	5891026
3	BONDOUFLE AC CE	5891006	3	TU VERRIÈRES-LE-BUISSON 1B	5891037	3	SAVIGNY HB 91	5891034
4	ES BRUNOY	5891007	4	SC DRAVEIL	5891011	4	EXEMPT	
POULE 10			POULE 11			POULE 12		
1	HBC LIMOURS	5891049	1	FB2M HB 1B	5895036	1	US DEUIL-ENGHIEU-MONTMORENCY	5895018
2	SCA 2000 ÉVRY	5891015	2	HBC PARISIS	5895052	2	US ÉZANVILLE-ÉCOUEN	5895035
3	TU VERRIÈRES-LE-BUISSON	5891037	3	AV. SURVILLIERS FOSSES-MARLY HB	5895049	3	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY 1B	5895025
4	EXEMPT		4	EXEMPT		4	EXEMPT	
POULE 13								
1	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE 1B	5895023						
2	HVO HB L'ISLE-ADAM/PERSAN	5895019						
3	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	5895025						
4	EXEMPT							

CHALLENGE DE LA GRANDE COURONNE - FÉMININ

POULE 1			POULE 2			POULE 3		
1	HBC THIERRYPOINTAIN	5877043	1	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016	1	HBC SERRIS VE	5877072
2	COULOMMIERS HBC	5877011	2	AVON SC	5877001	2	CS MEAUX	5877019
3	ENT. ROISSY-OZOIR	5877032	3	CS MONTERELAIS	5877023	3	HB BRIE 77	5877083
4	EXEMPT		4	EXEMPT		4	EXEMPT	
POULE 4			POULE 5			POULE 6		
1	ENT. FÉM. CENTRE YVELINES 1B	5878027	1	ENT. FÉM. CENTRE YVELINES	5878027	1	HBC DOURDAN	5891010
2	AS HB LES MUREAUX	5878075	2	AS MANTAISE	5878002	2	US PALAISEAU 1C	5891028
3	HBC CONFLANS	5878061	3	AS MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 1B	5878030	3	TU VERRIÈRES-LE-BUISSON	5891037
4	HOUILLES-VESINET-CARRIÈRES HB 1B	5878046	4	EXEMPT		4	EXEMPT	
POULE 7			POULE 8			POULE 9		
1	ES MONTGERON	5891003	1	CERGY HB 1B	5895062	1	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	5895025
2	SCA 2000 ÉVRY	5891015	2	ENT. VILLIERS / PAYS-DE-FRANCE 1B	5895051	2	ENT. VILLIERS / PAYS-DE-FRANCE	5895051
3	ST-MICHEL SP.	5891002	3	ENT. ÉLITE VAL-D'OISE	5895011	3	HBC ST-LEU / TAVERNY	5895022
4	US PALAISEAU 1B	5891028	4	EXEMPT		4	EXEMPT	